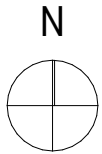




NOTA 1: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements, les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Les retombées, faux-plafonds et soffites, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les soffites ne sont pas démontables. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

NOTA 2: Les surfaces des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent.

DOCUMENT
PROVISOIRE



OXYVIA
Avenue Marguerite Yourcenar - BRÉTIGNY-SUR-ORGE



PLAN DE MASSE